

N°9

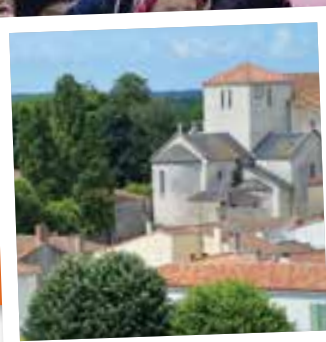
Angles Magazine

Le mag de votre ville...

FEVRIER 2017

Marché de Noël

PLACE DU CHAMP DE FOIRE Page 11



Page 4 :
Guide pratique 2017



Page 9 :
Arrivée du minibus



Page 11 :
Voeux du maire



Sommaire

Pages 3 à 5
BON A SAVOIR

Page 6
DOSSIER PLU

Page 7
EHPAD

Page 8
VIE DE L'ÉCOLE AU DAUPHIN BLEU

Pages 9 et 12
RETOUR EN IMAGES

Pages 13 à 14
ASSOCIATIONS

Page 15
ÉTAT CIVIL TRIBUNE

Page 16
AGENDA CONTACTS

N°9

FEVRIER 2017

Angles Magazine

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

Rédactrice en chef :
Françoise JOUANE

Rédaction :
Pascale VASSEUR, Gérard BACHELET,
Frédéric RAZAT.

Crédit photos :
Mairie et Service Municipal du Tourisme,
Didier LENAERS, Serge DEUSOUG,
Alain DUMONTEIX, Daniel MAQUIGNEAU

Conception et Réalisation : Aunis Création
Tirage : 1600 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite.

Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles
Distribution réalisée par les bénévoles du Service Municipal des Animations et Communication.

Les coordonnées de la mairie :
5, rue de la Garde - 85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73
E-mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



Chères Angloises, Chers Anglois,

Certes, la période des vœux est maintenant achevée et j'ai déjà eu, cette année, l'occasion de rencontrer un bon nombre d'entre vous mais, pas tous ! Alors, à tous ceux que je n'ai pas encore croisés, je présente en mon nom propre mais aussi en celui de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus sincères. Que 2017 soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !

Les débuts d'année sont en général propices aux bilans et à l'annonce des projets. Je ne vais donc pas faillir à cette règle.

En 2016, plusieurs promesses de campagne de la majorité municipale ont été mises en œuvre ainsi que d'autres opérations : finalisation des travaux de la route du Chemin de Fer, mur de soutènement et voirie rues de la Brime et Réaumur, lancement des travaux de voirie à Moricq, poursuite des travaux d'aménagement des locaux associatifs de la Détente, extension du restaurant scolaire, jonction routière entre les lotissements de la Rivoire et Capriola, création d'une aire de covoiturage, chemin de randonnée entre le Port de Moricq et la Belle Henriette, arrêt de bus pour handicapés, réfection partielle des murs du cimetière, mise en service d'un minibus destiné aux personnes dépourvues de moyens de transport. Financée par la Communauté de Communes du Pays Moutierrois, la réhabilitation de notre salle omnisport s'est achevée début décembre; une réussite ! Mise de côté depuis plusieurs années, l'étude du PLU a été lancée. Déficitaire depuis de nombreuses années, nous avons mis un terme au portage repas au 31 décembre 2016. Nous avons pris soin au préalable d'en informer les quelques bénéficiaires et de leur proposer des solutions alternatives. Le plus difficile a été de ne pas avoir d'emploi à offrir à l'agent contractuel alors que nous avons permis au titulaire de retrouver son employeur d'origine, à savoir l'EHPAD.

2017 verra la poursuite des travaux de voirie à Moricq, la réalisation du point convivialité à la Chenillée, la poursuite de l'étude sur le PLU. Nous reprendrons également le travail sur le pôle «école-mairie-restaurant scolaire» afin notamment de répondre aux normes relatives à l'accessibilité des handicapés pour la fin de la mandature. Les fonds de l'octroi seront refaits grâce à des financements de l'Etat, la Région, le Département mais aussi à une souscription lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Vous avez été nombreux à y répondre et je vous en remercie. Je tiens également à souligner, à ce sujet, l'initiative de l'association «Peindre à Angles» qui a décidé de mettre sur pied une exposition-vente de tableaux sur le patrimoine local du 6 février au 9 avril 2017. Les recettes seront reversées à la Fondation. Une opération du même style pourrait être lancée afin d'envisager le remplacement de la porte de l'église et la rénovation de l'ossuaire au cimetière. Une réflexion sera conduite sur les capacités à long terme de notre station d'épuration. D'autres réalisations, de plus ou moins grande envergure, verront le jour afin de répondre au mieux à vos attentes du quotidien et fruit de nos entretiens fréquents. Le CCAS, quant à lui, va lancer l'étude visant à l'extension et à la réhabilitation de l'EHPAD profitant pour cela de l'arrivée de la nouvelle directrice qui a déjà eu à conduire une telle opération.

En 2016, certains de vos élus et notamment votre maire auront consacré beaucoup de temps à la préparation de la fusion de nos deux intercommunalités du Pays Moutierrois et du Talmondais. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. L'élection du nouveau Président et des vice-présidents a eu lieu le 11 janvier 2017. Fidèle à mes convictions mais aussi fidèle aux deux Présidents sortants avec qui j'ai eu le bonheur de préparer cette fusion en collaboration étroite et donc témoin de leur investissement personnel, j'ai choisi de soutenir, jusqu'au bout, avec les deux autres délégués anglois, Michel CAILLIEZ et Françoise JOUANE, la candidature de Michel BRIDONNEAU ex-président du Talmondais comme Président de la nouvelle communauté. Malheureusement, les élections ont conduit à la victoire de Maxence de RUGY, maire de TALMONT-SAINT-HILAIRE. En outre et par voie de conséquence, je n'ai pas retrouvé mon siège de vice-président.

Je suis pour le moins déçu mais aussi désolé pour notre commune qui n'a plus, aujourd'hui, une fois encore, aucun vice-président au sein de cette assemblée. Je reste membre du bureau, comme tous les autres maires, et je continuerai à œuvrer pour le bien communautaire tout en défendant les intérêts de notre commune.

Mise un peu de côté pendant une partie de l'année 2016, l'étude sur le projet de commune nouvelle avec La Jonchère, Saint-Benoist-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer est toujours d'actualité. Nous reviendrons vers vous le moment venu.

Je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une très bonne année 2017 !

Bien cordialement ■

Votre maire,
Joël MONVOISIN





À VOS AGENDAS :



Fête du sport

RDV Samedi 10 juin 2017
à partir de 13h30

Complexe sportif, dans le gymnase et sur le stade

Pour la 3^{ème} année consécutive la municipalité organisera, en collaboration avec les associations sportives volontaires, sa fête du sport. Manifestation ouverte à tous, petits et grands, découverte de sports divers, lots à gagner... On compte sur vous !

Ouverture Service Municipal d'Urbanisme

Le service municipal de l'urbanisme reçoit **SANS RENDEZ-VOUS** mais **UNIQUEMENT** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Un 3^{ème} bureau de vote à Angles

A partir de cette année, un 3^{ème} bureau de vote sera ouvert dans le hall de l'école maternelle du Dauphin Bleu ce qui engendre une réorganisation de la carte électorale. Tous les électeurs de la commune recevront courant mars 2017, une nouvelle carte. Pour éviter toute confusion, quand vous l'aurez reçue, pensez à détruire l'ancienne et vérifiez bien dans quel bureau de vote vous êtes désormais inscrit.

Rappel des lieux de vote :

- bureau 1 à la salle de l'Office de Tourisme
- bureau 2 à la salle de l'amitié
- bureau 3 à l'école maternelle du Dauphin Bleu

Pour information : suite à l'obligation de panneaux d'affichage aux abords d'un bureau de vote, les panneaux électoraux de Morigic seront déplacés au niveau du parking de l'école publique.

Un 5^{ème} défibrillateur sur la commune :

Depuis Novembre 2016, un 5^{ème} défibrillateur est installé à Angles, en extérieur et en libre accès, placé juste à côté de l'entrée du bureau de la Police Municipale à la Mairie.

Rappel des emplacements des 4 autres défibrillateurs :

- 1 qui est fixe, dans l'entrée de la salle de la détente,
- 1 qui est mobile, à l'office du tourisme, à disposition des associations
- 1 qui est mobile, à l'école du Dauphin Bleu
- 1 qui est mobile, à l'école Sainte Thérèse

Rappel :

les défibrillateurs des écoles ont été offerts en 2015, par l'amicale des Pompiers d'Angles.



Un minibus sur la commune à votre disposition gratuitement

Depuis Novembre 2016, un minibus circule sur la commune. Mis en place par le CCAS et grâce à la participation de 14 artisans et commerçants anglois, il est mis à la disposition de tous les Anglois **démunis de moyen de transport**.

N'hésitez surtout pas à faire appel à ce nouveau service. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de téléphoner ou d'adresser un mail à l'accueil de la mairie pour vous inscrire. Nos chauffeurs viendront vous chercher et vous ramèneront à votre domicile.

Rappel des jours et heures de fonctionnement :

| JOURS | ACTIVITÉS | LIEUX | HORAIRES DES ACTIVITÉS |
|----------|---|---|------------------------------|
| LUNDI | Gym douce | Grande salle des Loisirs | 16h45 - 17h45 |
| MERCREDI | Marché et commerces Club de l'Amitié | Centre bourg Salle de l'Amitié | 10h - 11h30 14h - 18h |
| JEUDI | Au plaisir de créer Gym douce | Salle des créateurs Grande salle des Loisirs | 14h30 - 18h 16h30 - 17h30 |
| VENDREDI | Zone commerciale d'Angles | La Dugeonnière | 10h - 11h |

Contact Tél de la mairie : 02 51 97 52 24 - accueil.angles@orange.fr

AIDVY

Demandeur d'emploi : vous recherchez un emploi, des missions de travail ?

Salarié « reprise d'activité » : vous souhaitez reprendre une activité progressivement et vérifier vos aptitudes et vos compétences.

Salarié « développement de compétences » : vous êtes qualifié dans un domaine et vous souhaitez acquérir de l'expérience et développer vos compétences

Salarié « construction de projet professionnel » : vous souhaitez construire un projet, vous réorienter professionnellement ou découvrir des métiers

Nous avons la réponse à vos attentes !
Nous vous proposons des missions dans différents domaines pour des remplacements, un accroît d'activité, des travaux saisonniers et des besoins ponctuels... Vous bénéficiez d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés dans les démarches de recherche d'emploi avec entretien individuel.

Contact [Nouveau siège social depuis le 15 Novembre 2016](#) :
5 Rue du Prieuré 85310 NESMY
tous les matins 9h-12h30 et le mercredi 9h15-12h15 - Tél. 02 51 46 72 65

Permanences :
- MOUTIERS LES MAUXFAITS à la Communauté de Communes
Rue du Chemin de Fer
Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 9h-12h - Tél. 06 85 52 99 30
- LE CHAMP ST PERE, 7 Rue de l'Hôtel de Ville
Le lundi et jeudi 13h30-17h - Tél. 02 51 40 99 66

Nouvel auto entrepreneur à Angles

Depuis une petite année, Régis Lourme, s'est installé en qualité de plombier sur notre commune comme auto entrepreneur. Originaire du Nord mais Anglois depuis 2 ans et après avoir effectué divers métiers il a suivi une formation pour adultes et a décroché un CAP de plombier il y a presque 10 ans.

Entretien de chauffe-eau, débouchage canalisations, assainissement, rénovation salle de bains, dépannage sanitaire, hivernage mobil-home...

Devis gratuit

Contact Tél. 06 65 15 44 03 / 02 28 14 19 32
Mail : regislourme@orange.fr

Trouver sa maison de retraite avec vitrajectoire.fr

ViaTrajectoire est un service public, **gratuit**, permettant de faire un dossier d'inscription en ligne, confidentiel et sécurisé, accessible à votre médecin traitant. Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite, il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom. Pourquoi utiliser ViaTrajectoire ? Un dossier d'admission unique en ligne, un moteur de recherche multicritères : proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins et un suivi en temps réel des demandes.

Changement suite à loi NOTRe

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) et à la fusion des Communautés de communes du Moutierrois et du Talmondais, certains de nos partenaires ont changé ou vont changer :

- **Mission locale** Vendée Atlantique (pour les 16/25 ans)
21 Place du Poilu de France
85100 LES SABLES D'OLONNE - 02 51 23 16 87
(Directrice : Mme Véronique CANTIN)
- **CLIC REPER'AGE** (pour les plus de 60 ans)
Maintient son intervention sur la commune début 2017.
Forum des Services
14 Place Leclerc - 85400 LUCON - 02 51 28 45 45
nous dépendrons ensuite du :
- **CLIC du Littoral**
44 Boulevard du Pasteur - 85100 LES SABLES D'OLONNE
02 51 21 49 10 - accueil@cliculittoral.fr

Nouvelle Communauté de Communes

Naissance le 1^{er} Janvier 2017 de la Communauté de Communes Moutierrois Talmondais (CCMT) suite à la fusion des 2 communautés de communes, CCPM (Communauté de Communes du Pays Moutierrois) et CCT (Communauté de Communes du Talmondais). En ce qui concerne Angles, nous ne disposons plus que de 3 sièges au lieu de 5. Lors du conseil municipal du 20 décembre 2016, ont été élus M. Monvoisin, M. Cailliez et M^{me} Jouane. De nouvelles élections ont eu lieu le Mercredi 11 Janvier 2017 pour la désignation du Président et des 11 Vice-Présidents :

- Président : M. de Rugy - Maire de Talmont Saint Hilaire
- 1^{er} Vice-président : M. Gauducheau - Conseiller Départemental - Maire de Champ Saint-Père - Administration générale - Personnel - Fusion
- 2^{ème} Vice-président : M. Chusseau - Maire du Bernard
- Finances
- 3^{ème} Vice-président : M. Poirier Coutansais - Adjoint au maire de Moutiers-les-Mauxfaits - Développement économique
- 4^{ème} Vice-président : M. Adrian - Maire de Saint-Avaugourd-des-Landes - Territoires
- 5^{ème} Vice-président : M. Rabillé - Maire de Saint-Vincent-sur-Graon - Environnement
- 6^{ème} Vice-président : M. Vollard - Élu de Jard-sur-Mer
- Réseaux et infrastructures
- 7^{ème} Vice-président : M. Bouillaud - Maire de la Jonchère
- Entretien
- 8^{ème} Vice-présidente : Mme Daniau - Adjointe à Champ Saint-Père - Affaires sociales
- 9^{ème} Vice-présidente : Mme de Roux - Élu de Grosbreuil
- Déchets ménagers
- 10^{ème} Vice-président : M. Baty - Maire de Saint-Hilaire-la-Forêt - Equipements sportifs et culturels
- 11^{ème} Vice-présidente : Mme Gréau - Maire de Jard-sur-Mer
- Communication et promotion du tourisme

Plan de Prévention des Risques naturels Littoraux (PPRL) «Bassin du Lay»

Le Préfet de la Vendée a prescrit l'établissement d'un PPRL sur le territoire de 8 communes du sud du département de la Vendée dont Angles, par arrêté du 22 février 2012, afin d'élaborer un projet de PPRL.

Le projet de plan de prévention des risques littoraux «Bassin du Lay» a été soumis à la concertation publique, du 17 novembre 2014 au 16 janvier 2015. L'information aux Anglois a été effectuée par affichage en mairie, sur les panneaux d'information communaux et diffusée sur le site de la commune (www.angles.fr) le 5 novembre 2014.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, du 3 août au 11 septembre 2015, en présence du commissaire enquêteur, le public a pu prendre connaissance de ce dossier, contenant une note de présentation du PPRL, des documents graphiques et un règlement. Il a pu formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre de concertation, ouvert à cet effet en mairie.

Il vous est possible de prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête du projet de PPRL, en vous rendant à la mairie.

Le dossier est également consultable sur le site Internet des Services de L'Etat en Vendée à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (rubrique Publications)

Le PPRL a pour objet de délimiter les zones directement exposées aux risques de submersion marine, d'inondation terrestre, d'érosion marine et d'y définir des règles d'utilisation du sol qui sont devenues des servitudes d'utilité publique par arrêté préfectoral du 30 novembre 2015.

- A Angles :
- la partie sud-est est très concernée
 - la partie ouest est très morcelée
 - la partie nord qui englobe le bourg, reste en zone blanche.

Les services de l'Etat ont ainsi défini deux types de zone :

- une zone rouge, avec un principe d'inconstructibilité
- une zone bleue, constructible sous conditions.

France Alzheimer Vendée

Vous invite aux rencontres «groupes de parole» animées par Rachel Vigouroux, psychologue en gérontologie, et une bénévole de l'association.

Dates 2017 : vendredi 10 février, vendredi 31 mars, vendredi 2 juin, vendredi 11 août, vendredi 20 octobre, vendredi 22 décembre de 13h45 à 15h45

Lieu des rencontres : CLIC Repèr'âge
Forum des Services - 14 Place Leclerc - 85400 LUCON
Tél. 02 51 28 45 45

Guide pratique 2017

Retrouvez dès maintenant votre nouveau guide pratique 2017 format poche. Vous y trouverez tous les contacts utiles et informations pratiques de votre commune.

Il est distribué par les bénévoles du Service Municipal des Animations et Communication en même temps que votre bulletin municipal. Il sera aussi disponible en mairie.





Pour ne plus subir de démarchage commercial

Le gouvernement a lancé BLOCTEL : il s'agit d'un service gratuit qui permet aux particuliers de s'inscrire sur une «liste rouge» afin de ne plus subir de démarchage. N'importe qui peut inscrire un numéro de téléphone fixe ou mobile sur le site www.bloctel.gouv.fr. L'inscription sur cette liste rouge est effective au bout d'un mois et sera valable trois ans. Une fois le délai expiré, les consommateurs seront contactés par mail ou par courrier pour savoir s'ils veulent continuer à y figurer. De leur côté les sociétés de démarchage et centres d'appels devront faire «nettoyer» leurs fichiers de prospection par Opposetel, la société gestionnaire de Bloctel.

Néanmoins, des contournements sont toujours possibles et il existe de nombreuses exceptions : les instituts de sondage, les associations à but non lucratif et les partis politiques ne sont pas concernés par Bloctel. Les entreprises qui justifient de «relations contractuelles» préexistantes (votre banque, votre assurance...) ont, elles aussi, le droit de continuer à vous démarcher. De plus Bloctel ne s'applique pas aux SMS. Même si ce service ne supprime pas le nombre d'appels indésirables, il devrait le réduire.

Soyez acteurs de la propreté de votre commune !

I. Déchets ménagers

- pensez à sortir vos containers et sacs jaunes avant 12 heures le jour du ramassage et à rentrer votre poubelle avant de vous coucher

- si vous êtes propriétaire d'un meublé que vous louez, pensez à laisser votre container accessible à vos locataires avec des sacs jaunes. A défaut du container, vous pouvez mettre à sa disposition un badge d'accès aux colonnes semi-enterées qu'il vous est possible d'obtenir auprès de l'ex communauté de communes à Moutiers-les-Mauxfaits moyennant un abonnement annuel de 5 € ; chaque dépôt de sacs d'ordures ménagères vous sera facturé 1.60 €

- Seuls les emballages plastiques inférieurs à 20 litres peuvent être déposés dans les sacs jaunes. Au-delà de cette contenance, ils doivent être emportés en déchetterie.

II. Colonnes d'apport volontaires (verre - journaux)

Si vous constatez qu'elles sont pleines, surtout n'abandonnez pas vos verres et journaux à leur pied ! Peut-être d'ailleurs qu'il est possible de les introduire dans le container à partir de la face opposée ! Si tel n'est vraiment pas le cas, vous pouvez aussi vous rendre sur un autre site d'apport volontaire (il y en a plusieurs sur la commune). Si vous jouez de malchance et que toutes les colonnes sont pleines, nous vous demandons de rapporter vos journaux et verres chez vous et de signaler cette situation à la mairie (02 51 97 52 24 ou accueil.angles@orange.fr) ou à l'ex communauté de communes à Moutiers-les-Mauxfaits (02 51 98 93 26 ou contact@paysmoutierrois.fr) afin que nos prestataires en soient informés au plus vite.

III. Collecteurs de vêtements, linges de maison et chaussures (Le Relais)

Si vous constatez qu'ils sont pleins, surtout ne cherchez pas à les remplir au-delà de leur capacité et n'abandonnez rien à leur pied : adoptez la même attitude que pour les colonnes de verres et de journaux.

Nous rappelons qu'il est indispensable de déposer des vêtements en bon état et les chaussures liées par paires, du linge de maison et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...) dans **DES SACS FERMES**.

Tri des emballages : on nous simplifie la vie !

YES !
Ma vie va changer.

Désormais, partout en Vendée, nous pouvons trier **TOUS** nos emballages, sans exception.

Dès aujourd'hui, vous pouvez déposer **TOUS** vos emballages, sans exception, dans le sac jaune :

- tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourt, pot de fromage en pâte, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, etc.)
- les emballages en métal, même les petits comme les capsules de café, capsules de bière, ...
- les emballages en carton et les briques alimentaires.

Je trie en plus

Les tickets, autres que des emballages, sont à jeter en ordures ménagères ou en déchetterie ou à donner

Informations magazine :

RAPPEL à toutes les associations anglaises ainsi qu'à nos artisans et commerçants

Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer. N'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que vos informations devront nous parvenir **avant le 21 avril 2017**, la prochaine parution d'«Angles Magazine» étant programmée pour début Juin 2017.



Pour être informé en temps réel de la vie anglaise et selon vos intérêts,

inscrivez-vous à nos newsletters :

• Actualité de la commune :

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet : www.angles.fr/mairie

• Animations et bons plans :

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet : www.tourisme.angles.fr

Distribution du magazine :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal des Animations et de la Communication, uniquement aux résidents principaux inscrits en mairie. Pour les résidents secondaires, ils doivent venir le chercher en mairie.

Afin de faciliter la distribution, nous vous remercions d'apposer le numéro sur votre propriété et de veiller à avoir une boîte aux lettres accessible.



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Janvier 2017 : exposition du diagnostic du territoire

Le bulletin municipal de juin dernier faisait part du lancement de l'étude d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), étude qui a été confiée au bureau d'études **A+B Urbanisme & Environnement**.

Rappel : la phase d'études du P.L.U.

L'élaboration du P.L.U. se décompose en 3 phases d'étude qui seront suivies par la suite d'une phase nécessaire à l'instruction du dossier et à l'approbation du P.L.U. :

- 1. le diagnostic du territoire** : il permet de dégager les grands enjeux relatifs au développement de la commune.
- 2. le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** de la commune : il poursuit le diagnostic pour lancer les orientations du Projet. La réflexion autour de ce Projet, entamée à la rentrée 2016 devrait nous mobiliser jusqu'à la fin du premier trimestre 2017.
- 3. les Zonage, Règlement** et les principes d'organisation des futures zones à urbaniser : comment mettre en œuvre le Projet que nous aurons établi... ou tout au moins, comment ne pas le compromettre... le zonage et le règlement devront répondre à cette attente pour traduire et imposer les choix adoptés par le Projet.

Le **diagnostic du territoire** communal présenté par le bureau d'études à la Commission d'Urbanisme au mois de juin et juillet 2016 a mis en évidence les principales contraintes, les atouts et les enjeux du développement de la commune.



A compter du début de l'année 2017, **des panneaux** exposeront en Mairie les principales conclusions du **diagnostic**, sur lesquelles s'appuiera la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune, phase suivante de l'élaboration du P.L.U.

Rappel : La consultation du public



CONCERTATION

Une exposition en Mairie présentera, à partir du début de l'année 2017, des éléments de diagnostic permettant de comprendre les enjeux du développement futur et de jeter les bases de la réflexion à partager entre nous, sur le futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Car chacun d'entre nous, Angloises, Anglois, pouvons nous informer et oser apporter notre contribution à l'étude du Projet, en faisant part de nos observations, de nos éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de notre commune et à la prise en compte de notre cadre de vie.

Ce Projet nous concerne tous et nous pouvons y participer à notre façon, à travers :

- **la transmission d'observations sur un registre** mis à disposition du public en Mairie, ou bien par courrier adressé au Maire de la Commune, les observations devant être relatives au P.L.U., aux études menées et exposées en Mairie,

- **la participation aux réunions publiques** prévues à la fin des phases de travail relatives au PADD et au zonage/règlement.

- **la participation à l'enquête publique relative au projet de P.L.U. arrêté** par le Conseil Municipal et prenant en compte les observations formulées tout au long de la concertation avec la population (entretiens avec des personnes-ressources, réunions publiques, observations recueillies en Mairie sur le registre mis à disposition du public,...).

La concertation et votre participation à la réflexion doivent permettre de préciser le Projet de P.L.U. au regard des observations qui auront été émises au cours de la procédure d'élaboration.

Le projet de développement doit avant tout être celui de la Commune, respectant le cadre réglementaire qui s'impose à toute collectivité et qui nous est rappelé par les Services de l'Etat.



1



2



3



4



5



6



7



8

Bienvenue à Mme Gaëlle MEGE nouvelle Directrice de l'EHPAD Louis Crosnier

Le 17 Octobre 2016, Mme Gaëlle MEGE a pris le relais de M. Jolicoeur parti en retraite après 8 ans de «bons et loyaux services» à la tête de l'Ehpap Louis Crosnier. Après avoir été directrice pendant 9 ans à l'EHPAD de Talmont Saint Hilaire, elle souhaite maintenant s'investir dans la réalisation de nouveaux projets ce qu'elle pourra faire lors de la réhabilitation de la «Maison Louis Crosnier» (comme elle nomme l'établissement) dans quelques mois si tout va bien et ainsi la rendre plus accueillante et plus confortable. Mme MEGE a déjà cette l'expérience puisqu'elle a conduit d'importants travaux d'extension et de réhabilitation à Talmont. Sa préoccupation principale reste avant tout le bien-être du résident en veillant à garantir la qualité des soins, sans oublier l'importance et l'intérêt que représente le management des équipes pour que la «maison» tourne bien et que tous ceux qui y vivent s'y sentent bien. ■



à gauche sur la photo : Mme MEGE

Emmenée par Gaëlle MEGE, la nouvelle directrice, l'équipe met l'accent sur l'ouverture de la «maison» et les rencontres. La culture redevient accessible aux plus âgées à travers des expositions et des spectacles, les rencontres intergénérationnelles variées et nombreuses grâce à l'enthousiasme des enfants et de leurs accompagnateurs. Enfin, une grande place est dédiée à tous les bénévoles en tenant compte des sensibilités et des envies de chacun. C'est en effet grâce à l'envie et à l'aide de tous qu'on pousse les murs et qu'on ose sortir à nouveau, même à 90 ans et plus.

Les personnes âgées et le personnel de la Résidence Louis Crosnier seront heureux de vous accueillir pour partager des activités de plaisir et de détente tout au long de l'année. Allez les voir ils vous attendent ! ■

Légendes photos :

- 1 Sortie à Jard sur mer
- 2 Intergénérationnel fresque du resto scolaire
- 3 102 ans de Mme Girault Paulette
- 4 Repas de Noël à l'EHPAD
- 5 Exposition de l'EHPAD marché de Noël
- 6 L'EHPAD au marché de Noël
- 7 Maternelles à l'EHPAD
- 8 Vernissage exposition de peinture de S. Beneteau



Ecole publique du Dauphin Bleu «La vie de l'école»

Un nouveau partenariat très anglais !

Cette année l'équipe enseignante a choisi de s'associer au photographe, M. Thomas Delonde, installé cet été à Angles. Il a été chargé de réaliser l'ensemble des photographies scolaires de l'école. Un partenariat réussi avec de magnifiques photos et des retours très positifs des familles. ■

Contact Thomas Delonde : www.slidephoto.fr

Evènements sportifs

Les élèves de la grande section de maternelle au CM2 ont participé au CROSS départemental et au CROSS communal. Un grand bravo à l'ensemble des participants !

Merci également à la mairie qui a offert aux élèves une collation.

Les élèves de CM1/CM2 ont également eu la chance de pouvoir assister au Vendespace aux internationaux de Tennis. Une journée riche d'exploits sportifs.

La «GLISSE SCOLAIRE» sera reconduite cette année à l'école publique. N'hésitez pas à suivre le lien suivant pour découvrir ce magnifique projet : Glisse scolaire 2016

A voir ! <https://www.youtube.com/watch?v=fDragnEnV70>

Ces activités enrichissantes sont très appréciées des enfants.



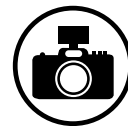
Fête de Noël



L'année 2016 se termine. Les enfants de l'élémentaire ont convié les familles à un joli marché de Noël où ils vendaient leurs douceurs réalisées en classe dans le cadre d'ateliers culinaires.

Quant aux familles de la maternelle elles étaient conviées à une représentation de chants de Noël. Un chocolat chaud et la venue du Père Noël ont conclu ce moment festif. ■

Contact Ecole du dauphin bleu - Ce.0850197c@ac-nantes.fr - 02.51.97.54.11 - Directrice : Mme Goulot à contacter de préférence le JEUDI.



Méchoui des bénévoles

Samedi 10 septembre 2016, la municipalité avait invité chaque association à désigner 4 ou 5 de leurs bénévoles pour partager un repas champêtre au clos de La Chenillée. C'est ainsi que 141 personnes se sont retrouvées et ont fait connaissance. Après le repas, certains ont même poursuivi les échanges à travers des jeux de boules, de cartes ou de molky. ■



Arrivée du minibus sur la commune

Le 7 octobre 2016, M. Monvoisin, M. Cailliez 1^{er} adjoint et Mme Jouane adjointe aux affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS, avaient invité les 14 artisans/commerçants partenaires de l'opération, à découvrir le minibus aux couleurs de leurs enseignes. Ce projet faisait partie de nos engagements de campagne électorale, et sans la participation de tous ces artisans, le CCAS n'aurait pu mener à terme ce projet. Nous les remercions sincèrement, grâce à eux les Anglois dépourvus de moyens de transport peuvent bénéficier de ce nouveau service gratuit et sortir de leur isolement (pour plus de détails se reporter dans ce bulletin à la rubrique «bon à savoir» p.3). Le 2 novembre, inauguration officielle du minibus en présence de nos premières clientes, des élus, du CCAS, des chauffeurs bénévoles et de la population. Nos premières bénéficiaires se sont félicitées d'avoir fait appel à ce service qui leur permet dorénavant de venir au marché tous les mercredis, conduites par nos chauffeurs bénévoles qui vont les chercher et les ramener à domicile. Merci aussi aux 16 chauffeurs tous bénévoles qui donnent de leur temps pour aider les autres. ■



Séance de sécurité routière

Vendredi 14 octobre, à l'initiative du CCAS et devant une vingtaine de seniors, M. Gratton ancien directeur départemental de la prévention routière, a fait une remise à niveau de certaines connaissances du code de la route un peu oubliées avec la présentation de nouveaux panneaux de signalisation, de conduites à tenir dans certaines situations comme les ronds-points, de tests de code etc... la plupart des participants sont repartis avec une demande d'accès à d'autres ateliers présentés par le formateur. ■



40 ans de l'EHPAD



Ouvert le 18 octobre 1976, l'Ehpad Louis Crosnier a fêté ses 40 ans, le samedi 8 octobre 2016 en présence de ses résidents et de leurs familles, d'élus du territoire, du CCAS et de nombreux invités. M. Monvoisin et M. Jolicoeur ont retracé l'historique de l'établissement, remerciant le personnel et les bénévoles sans oublier le 1^{er} directeur, M. Bernard Desmurger hélas absent pour des raisons de santé. Avant de partager le gâteau d'anniversaire, un spectacle a été proposé avec la «Chanterelle anglaise» et un groupe folklorique vendéen. ■

Départ en retraite de M. Jolicoeur



C'est après 8 ans en tant que directeur de l'EHPAD que M. Jolicoeur a fait valoir ses droits à la retraite. Le 25 octobre, les résidents, les collaborateurs, les membres du CCAS et des élus, étaient tous réunis une dernière fois autour de lui. M. Monvoisin, Maire et Président du CCAS a souligné son professionnalisme et sa rigueur qui ont permis la poursuite du redressement financier et le bon fonctionnement de l'établissement. M. Jolicoeur a pris également la parole pour remercier et saluer ceux qui l'ont accompagné durant ces années puis c'est avec une émotion à peine retenue, qu'il est allé saluer chaque résident et les membres de son équipe. ■

Une naissance, un arbre



Le 5 novembre 2016, pour la première année, la municipalité a proposé aux familles angloises la plantation d'un arbre à l'occasion de la naissance de leurs enfants nés en 2015. Ce sont douze nouvelles têtes blondes et brunes qui sont venues augmenter avec joie la population angloise. Bienvenue à Capucine, Coralyne, Gabrielle, Léon, Louna-Cristèle, Louna-Nais, Marvin, Mylo, Nawel, Thalia, Thiago, Zélie.

Dans un esprit familial et convivial, 10 familles présentes sur 12 ont participé à la plantation de leur arbre avec l'aide du personnel des services techniques. Une plaquette avec le prénom de chaque enfant a été apposée devant l'arbre qui lui avait été attribué. Un certificat de parrainage, rappelant l'essence de l'arbre, a été remis à chaque famille. Une photographe professionnelle est venue immortaliser ce moment et chacun a pu repartir avec un bon permettant d'aller retirer une photo souvenir. ■

Mise en place du CME



Le nouveau conseil municipal des enfants a été mis en place lundi 07 novembre 2016 en présence des familles ainsi que des représentants des Ecoles du Dauphin bleu et de Sainte Thérèse. Neuf filles et garçons avaient été nouvellement élus par leurs camarades début octobre. Joël MONVOISIN, maire de notre commune, leur a rappelé l'importance de l'engagement qu'ils ont pris, avant que leur soit remis leur écharpe tricolore et le livret du citoyen par les élus adultes.

Liste des nouveaux élus : 4 postes à pourvoir pour l'école publique et 5 pour l'école privée

Ecole Le Dauphin Bleu :
Timéo CORNIERE, Océane GREGOIRE,
Cassy NICOLAIZEAU, Augustin ORCEAU

Ecole Sainte Thérèse :
Enzo DEAU, Noa LAMBERT, Diego LAUMONIER,
Juline GUIET, Eléa ROUILLE

2 conseillers municipaux élus l'an dernier, Lou MARTINEAU et Noa TESSON, feront aussi partie du CME

Félicitations aux nouveaux élus et élus ! ■

Trois Anglois décorés lors du 11 novembre 2016



La cérémonie du 11 novembre, en hommage à tous les morts pour la France lors de tous les conflits depuis 1914, s'est déroulée sous un lumineux soleil d'automne, en présence d'une foule nombreuse et notamment du nouveau conseil municipal des enfants ainsi que des deux directeurs d'école. Après les dépôts de gerbes et les discours traditionnels, il a été procédé à la remise de décorations à trois anciens combattants anglois : Titre de Reconnaissance de la Nation pour leur action en Algérie pour Jean-Jacques LACHAMBRE et Yvon CHARBONNEAU, la médaille Commémorative des Opérations de sécurité au Maroc pour Jean-Paul GRÉGOIRE. ■



Fête de la Sainte barbe

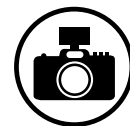
Notre sainte Barbe s'est déroulée le 26 novembre 2016 en présence de Madame BULTEAU Sylviane, Députée, Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal, le Lieutenant DEHARDE de la communauté de brigades de gendarmerie de La Tranche Sur Mer, le Commandant GALLANT représentant le Directeur Départemental du S.D.I.S., nos collègues sapeurs-pompiers des alentours, nos familles et amis.

Par un beau temps, notre cérémonie s'est déployée sur le champ de foire face au monument aux morts. L'Adjudant CHEVALLIER Jean-François a été promu Adjudant-Chef et a reçu une médaille en remerciement de ses 20 ans de service.

Le Sergent GENIBREL Romain a été promu Adjudant. Le Caporal-Chef FASSOT Julien a été promu Sergent. Le Caporal JOLLIVET Mathias a été promu Caporal-Chef. Les 1^{ères} classes TROGER Valentin et KLONOWSKI Maxence ont été nommés Caporaux.

A la suite de la remise de ces décorations et après la distribution des grades, s'en sont suivis les discours des officiels dans la grande salle des loisirs et le verre de l'amitié offert par la municipalité. ■





Marché de Noël

Notre marché de Noël, édition 2016, s'est tenu le mercredi 7 décembre sous un ciel clément. Son succès va croissant avec de plus en plus d'exposants et de visiteurs. Les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont participé en animant des jeux sous un chapiteau. Pour la 1^{ère} fois l'EHPAD avait installé un stand, tenu par B. Pateau l'animatrice de l'EHPAD et ses bénévoles, présentant à la vente les réalisations effectuées par les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents de la Résidence Louis Crosnier. Une soupe préparée à l'EHPAD par les résidents et des bénévoles a été acheminée ensuite par le cuisinier et vendue par d'autres bénévoles au profit du Téléthon. Diverses associations angloises étaient présentes également. La calèche traditionnelle n'a pas arrêté de tourner dans le village jusqu'à la tombée de la nuit, notre Père Noël plus vrai que vrai toujours fidèle au rendez-vous a fait sa distribution de confiseries et pour compléter cette après-midi récréative, un lâcher de ballons a eu lieu, particulièrement apprécié par les enfants. ■



Repas des aînés 2016

Le CCAS avait convié, comme tous les ans, les plus de 75 ans à s'inscrire au repas des aînés prévu le samedi 10 décembre. 326 personnes ont répondu dans les délais. 148 personnes, n'ayant pu se déplacer, ont bénéficié d'une livraison à domicile et les 178 autres ont pu profiter d'un repas à la salle polyvalente et d'un spectacle original très apprécié. La mise en place et la décoration des tables ont été réalisées par l'association «Au fil d'Angles» dont Mme Annie Vanthuyne est la Présidente et chaque convive, à domicile comme en salle, s'est vu offrir une aumônière confectionnée par cette même association et quelques chocolats. ■

Téléthon 2016

4917,70€ ont été récoltés au profit du Téléthon grâce à la population angloise et aux associations :

La bourse aux livres (773,60€), la vente de cartes réalisées par «Peindre à Angles» (70€), la Pétanque angloise (630€), l'UNC (180€), le Ping Pong (100€), les TAP avec la pesée d'un panier garni (17€), le loto (1607,60€), la Chanterelle angloise avec son concert de Noël (618€), la vente de soupe (301,50€). Merci à l'EHPAD qui a préparé et acheminé cette soupe vendue sur le marché de Noël. D'autres mercis également aux autres associations qui ont participé par des dons ou d'une autre façon comme le Club de l'amitié, les Courlitois, l'AGVM, Angles New Dancers, l'APPEL, Ti Chou Tit'Rose, Patch Passion. Sans oublier les partenaires et les commerçants anglois qui ont participé en donnant des lots pour le loto ou des légumes pour confectionner la soupe de Noël.

La remise des fonds s'est effectuée le 17 décembre, à la mairie de Moutiers Les Mauxfaits, en présence de bénévoles de l'AFM, de l'Association Ti Chou Tit'Rose et de 2 élus. ■

4917,70€ récoltés



Vœux 2017

Le samedi 7 janvier, c'était au tour de M. Kauffmann, 3^{ème} adjoint en charge des affaires scolaires et de la jeunesse et des sports, d'être le porte-parole de la municipalité pour présenter les vœux à notre Maire. M. Monvoisin a ensuite pris la parole pour adresser ses vœux aux Angloises et Anglois venus encore nombreux cette année. Un diaporama a permis de montrer les actions menées en 2016 et celles à venir pour 2017. Puis ce fut au tour de M. Chadeneau, ex-Président de l'ex-Communauté de Communes du Pays Moutierrois de présenter ses vœux et de faire une rétrospective en images de 2016 sans oublier d'évoquer les projets de 2017 et la création depuis le 1^{er} janvier 2017 de la nouvelle Communauté de Communes du Moutierrois et du Talmondais, la CCMT. Un buffet a clos cette soirée ce qui a permis aux administrés d'échanger entre eux et avec leurs élus. ■



Espaces verts et travaux voirie

Nouvelles tendances pour un fleurissement omniprésent :



L'objectif à atteindre par le service espaces verts pour la saison estivale 2016, a été d'innover quant à l'élaboration de la composition florale des jardinières sur le mobilier urbain, à savoir, plus dense et plus colorée. L'objectif a été réalisé avec succès. Le fleurissement participe assurément aujourd'hui à la beauté et à l'attractivité de notre commune. A noter que l'eau utilisée pour arroser les jardinières de certains massifs et la pelouse du stade est prélevée sur deux forages de la commune. ■



Ecole du Dauphin Bleu :



À la demande de certains parents d'élèves, nous avons matérialisé une voie «dépose minute» afin de réguler la circulation devant le groupe scolaire. ■

Salle Multimédia - Restaurant scolaire :

Dans le 2^{ème} appartement, jouxtant le complexe de la Détente, nous avons aménagé une salle pour le club informatique, libérant la salle qu'il occupait dans le groupe scolaire du Dauphin Bleu. Cette salle, ainsi libre, nous a permis d'agrandir le restaurant scolaire. ■



Complexe de la Détente :



Nous souhaitons rendre notre complexe plus visible et accessible. Nous avons donc supprimé les jardinets devant les deux logements pour créer des places de parking. Afin d'améliorer la circulation et la sécurité un sens unique sur ce parking a été instauré. ■

Murs du cimetière :

Certaines parties des murs de notre cimetière sont fragilisées au point de s'écrouler. Nous avons entrepris la restauration d'une partie déjà écroulée et envisageons un programme pluriannuel de restauration de ceux-ci. ■



Rue des Noisetiers :



Les lotissements la Rivoire 1, 2 et 3 étaient accessibles uniquement par la rue du Champ du Puits. Afin de désenclaver ces lotissements, nous avons ouvert la rue des Noisetiers, créant ainsi une seconde sortie, de la Rivoire 2 vers Capriola, tout en améliorant la sécurité de nos administrés. ■

Moricq : Route du Port de Moricq, Rue Marcel Lebois, Rue Sainte Anne :

Les travaux d'effacement de réseaux ont commencé fin septembre 2016. S'en suivront, à la mi-février 2017, les travaux d'aménagement de la voirie. L'objectif étant de terminer les travaux dans ces 3 rues avant les congés d'été 2017. ■





Basket Club Angles Longeville



Le début de la saison 2016/2017 a été perturbé puisque nous avons dû faire face aux travaux réalisés dans la salle d'Angles. Nous n'avons pas assuré tous les entraînements que nous avions programmés mais nous tenons à remercier la commune et les associations qui nous ont laissé la salle omnisports de Longeville, le mercredi après-midi. Malheureusement, le retard des travaux à Angles nous oblige à supprimer des entraînements au milieu du championnat.

Malgré cela, le club de basket compte plus de 110 licenciés répartis sur 9 équipes jeunes, 2 équipes seniors, masculine et féminine. Nos seniors sont bien décidés, cette année, à retrouver le niveau 2 du championnat départemental. L'école de basket, à partir de 5 ans, est assurée par Dylan Grateau et demande à s'étoffer.

Nous remercions tous ceux qui oeuvrent pour le



bon fonctionnement du club et en particulier, les sponsors et les communes qui nous soutiennent. ■

Contact Marie-Pierre DENIS au 06.45.15.26.67 ou site : « Quomodo Angles Longeville »

Cyclo Club Anglois

Avec un nombre de licenciés équivalent à celui des exercices précédents, le club a maintenu tout au long de l'année une activité soutenue.

Le principal de cette activité est constitué par les 86 sorties club effectuées en différents groupes les mercredis et dimanches ce qui représente environ un parcours total de 6800 km.

Quelques intrusions dans les départements limitrophes ont également été programmées.

Un séjour d'une semaine sur les bords du bassin d'Arcachon a permis de découvrir les lignes droites interminables de la forêt des Landes.

Quelques amateurs de parcours montagneux se sont lancés à l'assaut des cols alpins et pyrénéens au printemps et à l'automne.

Comme chaque année, le club a organisé sa randonnée du Trousepoil le dimanche 17 juillet. Le record de participants a été battu avec plus de 400 inscrits sur les parcours pé-



destres (15 km) route (180 km) et VTT (50 km). L'organisation de ce type de manifestation est très lourde, car indépendamment des autorisations qu'il convient d'obtenir, il faut prévoir une logistique importante pour effectuer le fléchage des circuits, assurer la sécurité et l'accueil des participants.

La totalité des forces vives du club, y compris les épouses, ont été mobilisées pour cet événement.

C'est l'occasion de féliciter et remercier tous les bénévoles pour leur contribution au sein des Associations. Au cours de l'année 2017 nous allons avoir le plaisir de fêter les 80 ans de notre plus ancien licencié en

activité. Est-il besoin de rappeler que le vélo conserve et qu'il est une activité à recommander.

Aussi nous vous invitons à venir nous rejoindre, nous sommes prêts à accueillir toutes celles et ceux attirés par le vélo loisir que ce soit sur la route ou sur les chemins (VTT), les vélos à assistance électrique sont également concernés. ■

Contact Cyclo Club Anglois
Tél : 02 51 97 52 82 - 06 47 27 84 00
e.mail : ccanglois@orange.fr
site internet : cycloclubanglois

Ecole de danse Angloise

L'école de danse angloise propose des cours de danse classique à partir de 4 ans. Plusieurs cours ont lieu tous les vendredis soir de 17h à 21h au théâtre municipal d'Angles. Cette association créée en 1980 est dirigée par Marie-Christine Daviet, professeur de danse et chorégraphe. Elle a dansé dans les plus grandes salles, comme le théâtre Mogador à Paris ou encore dans les ballets nationaux d'Espagne de Rafael Aguilar. L'école vous invite cette année encore à son gala annuel qui aura lieu les 2, 3 et 4 juin 2017. Les élèves feront cette année danser les lettres de l'alphabet.

Bureau :
Présidente : **Priscillia MARTINEAU**
Vice-Présidente : **Claire BOULIGAND**
Trésorière : **Nathalie MARSTEAU**
Trésorière adjointe : **Danielle SUJÉVIC**
Secrétaire : **Michèle MONVOISIN**
Secrétaire adjointe : **Mélanie SACOT**

Contact
Priscillia MARTINEAU - 0608005502
ecolededanseangloise@gmail.com





Peindre à Angles

Une association bien présente, avec ses 32 membres actifs, artistes participant aux deux ateliers hebdomadaires à la salle de l'amitié, qui produisent des oeuvres pour plusieurs expositions et activités récurrentes tout au long de l'année.

A chaque saison sa manifestation :

Automne

Pour la journée du patrimoine, nous avons participé au concours du Logis de la Chabotterie qui regroupait 160 peintres amateurs et professionnels.

PEINDRE à ANGLES a obtenu le 3^{ème} prix des associations grâce à la participation de Gérald Boudet, Annick Desale, André Jozeau et Catherine Masson, réunis sur la photo souvenir.

A titre individuel, Gerald Boudet a remporté le 3^{ème} prix des aquarellistes amateurs.

Hiver

Participation au Téléthon, au marché de Noël et au repas des aînés sur notre commune.



OCTROI

Peindre à Angles soutient le projet de restauration du bâtiment de l'Octroi sur le canal des Bourasses. Nos peintres font don d'une vingtaine de tableaux, représentant principalement le patrimoine naturel et historique de la commune et des environs. Illustrant cette action, le tableau de l'Octroi réalisé par Monique Maupillier. L'Office de Tourisme assurera la vente des oeuvres du 1^{er} février au 31 mars. Venez nombreux faire votre choix.

La totalité des recettes des ventes sera remise à la Mairie pour ce projet de sauvegarde de notre patrimoine.

Pour chaque achat, l'acheteur bénéficiera de la déduction fiscale propre aux dons aux associations grâce au reçu qui lui sera délivré.

Printemps

Nous vous retrouverons pour nos expositions à l'Office de Tourisme en mai et juillet.

Eté

La fête des peintres le mardi 1^{er} août envahira nos rues pour sa 9^{ème} édition avec la venue d'une soixantaine d'Artistes et clôturera notre cycle de présentation d'oeuvres originales.

Voilà le programme des quatre saisons pour le plaisir des yeux.

Contact La présidente, Catherine MASSON. Tél 02 51 97 58 29
Mail : peindre.angles2@orange.fr

Ping Pong Club Anglois

Un bilan sportif et associatif positif le dimanche 4 décembre 2016 avec un don de 100 euros pour le Téléthon.

La photo ci-dessous des joueurs de :

ST VINCENT / GRAON 1

LUCON 5

ANGLES 1

ANGLES 2



Ti Chou Tit'Rose



Pour la 13^{ème} année, l'association Ti Chou Tit'Rose a fêté Noël le vendredi 09 décembre à St Benoist avec le Père Noël et environ 70 enfants accompagnés de leurs parents et de leur assistante maternelle. C'est un moment toujours aussi apprécié et convivial. L'année prochaine, nous renouvellerons nos animations : carnaval, BB lecteurs, ramassage des oeufs de Pâques, sorties aux Florales et au zoo des Sables... Nous rappelons que l'association est ouverte aux parents qui ne travaillent pas et qui souhaitent que leur enfant ne soit pas isolé et rencontre d'autres enfants. Rendez-vous tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes de St Benoist.

Contact La Présidente Mme Kuhnmmuch 02 51 97 42 54
La secrétaire Melle Delicourt 06 84 96 33 76



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés...

20/10/16
DOUGÉ Willy et BAZRAFSHAN Arezou
3 Rue des Tournesols

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents de...

03/11/16
MALLET Baptiste
11 Impasse Michel Labonne

25/09/16
DOGUET DIDIER Kiara
5 Allée des Chrysalides

16/09/16
RIVIERRE PAULIN Maxence
23 Rue Calabéro

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles.

02/09/16
BURNO Marcel
46 Route des Conches

06/09/16
LEFEVRE Claude
10 Rue des Chevaliers Gambettes

16/09/16
GROUSSAIN Jeanne
EHPAD Louis Crosnier

19/09/16
CHEVOLLEAU Denise
EHPAD Louis Crosnier

27/09/16
LEROUX Arlette
EHPAD Louis Crosnier

04/10/16
FAHY René
5 Allée des Charmettes

10/10/16
CAMUS Michel
3 Impasse des Figuiers

14/10/16
PERCOT Ginette
EHPAD Louis Crosnier

18/10/16
COADIC Raymond
18 Allée de Lattre de Tassigny

20/10/16
BONIN Yvette
EHPAD Louis Crosnier

24/10/16
DEMENCY Maurice
6 Rue des Mousquetaires

25/10/16
ROBERT Christian
22 Rue du chemin de Fer - Pav 4

28/10/16
TIRAND Huguette
31 Route de Longeville

29/10/16
VALENTE Jean
3 Rue du Calvaire

01/11/16
KERN Christiane
3 Allée des Acacias

05/11/16
GORIN de PONSAY Philippe
EHPAD Louis Crosnier

13/11/16
CHEVOLEAU Michel
12 bis Route des Conches

17/11/16
PAJOT Gisèle
11 Rue du Moulin du Plessis

24/11/16
USUREAU Jean-Christophe
62 Rue de la Rivoire

04/12/16
LLOS Marguerite
EHPAD Louis Crosnier

06/12/16
SCANFF Alain
8 Rue Calabéro

20/12/16
PAPIN Paulette
EHPAD Louis Crosnier

24/12/16
BRETON Jacques
10 Rue du Stade

26/12/16
BEAUVALET Jean-Pierre
3 Rue du chemin de Fer

29/12/16
BERTHAUX Bernard
7 Route de la Tranche-Sur-Mer

TRIBUNE

EXPRESSION LIBRE

Angles l'Avenir Ensemble

1. Participation citoyenne : Installée depuis 2015, la Participation Citoyenne est omniprésente aux entrées d'agglomération de notre commune. Face aux agissements d'incivilité, de dégradations et de violences de plus en plus prégnantes, nous nous interrogeons sur le fonctionnement et l'efficacité de cette structure et demandons qu'un bilan soit présenté aux élus très rapidement...

2. Commune nouvelle : Une constance pour ce dossier avec un prestataire retenu le 09 février, ayant pour mission de réaliser son analyse dans un délai de trois mois. Nous sommes toujours en attente de cette analyse d'un budget de 18 180 € sans les options... Sur ce sujet, le silence est d'or...

3. Station épuration : Une étude voulue par la majorité municipale au cours du Conseil Municipal du 21 juin. A ce jour, nous sommes toujours en attente du projet d'extension de ladite station et des réunions annoncées...

4. Futur PLU : Mur porteur du futur PLU, le PADD est en cours d'élaboration. D'une importance capitale, celui-ci engagera notre commune pour les dix prochaines années. De ce travail réalisé par vos élus, dépendra votre futur cadre et qualité de vie. Informez-vous, nous restons à votre disposition...

5. Nouvelle intercommunalité : Concernant la nouvelle intercommunalité, très peu d'information, pour ne pas dire aucune, arrive à vos élus. Nous ne savons pas comment va être réorganisé notre territoire. Preuve concrète, une réunion d'information, à destination des élus municipaux, annoncée pour courant septembre se fait toujours attendre. Le manque de transparence ne peut que laisser le doute sur le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité...

Sophie Grégoire et Bruno Sujevic.

Contact anglesavenirensemble@orange.fr

Angles Bleu Marine

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Quelle vous soit riche en bonheur dans votre vie.

TOUT PART A LA DERIVE !

Force de constater, après deux années seulement, la gestion de la commune part à la dérive. Le budget n'est pas maîtrisé : cadeaux fiscaux, dépenses inutiles et non maîtrisées, embauches à tout va ! Exemple pour le budget investissement 2016 : les dépenses pour les bâtiments et structures communales multipliées par 3 et celles pour la voirie multipliées par 2 ce qui nous oblige à un emprunt d'équilibre s'élevant à 2 220 767.06 euros en progression de 230% soit environ 888 euros par habitant au lieu de 386 euros en 2015. Fonctionnement des TAP et son financement sont à revoir dans leur ensemble, vivement l'abrogation de cette réforme, gouffre financier pour les communes ! L'embellissement de notre commune, on nous avait promis une ville fleurie et propre : « avenue » du chemin de fer, refaite à neuf, depuis sa réouverture et en un mois à peine, les trottoirs ont été « fleuris » par les chiens ! Comme le reste de la commune.

Projet de maire et de sa majorité : le pôle mairie/école/restaurant scolaire ne peut se faire que si la commune a les moyens financiers, trouve un emplacement adéquat et que le maire ne joue pas sur tous les tableaux. C'est soit s'occuper de notre ville et investir suivant nos moyens ou soit se laisser tenter par la fusion avec les trois autres municipalités pressenties, sans consultation citoyenne et avec un forçage du maire de La Tranche sur mer (le demandeur de ce projet). Nous aborderons ce sujet dans un prochain article lorsque l'étude de faisabilité nous sera dévoilée.

Manque de communication et de concertation avec les élus et les citoyens. On ne vous dit pas tout !

Vu le manque de place que nous disposons pour nous exprimer, nous sommes dans l'impossibilité de vous citer tous les sujets et de développer tous les points abordés.

Contact par mail : mercier_michelle@orange.fr
hunautconseiller@free.fr

Droit de réponse

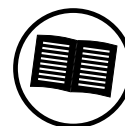
La majorité municipale entend répondre dès maintenant à l'article rédigé par les membres de la liste « Angles Bleu Marine » et notamment pour ce qui concerne le budget d'investissement 2016. Oui des dépenses importantes ont été engagées sur les bâtiments et la voirie. C'est tout simplement parce qu'il y avait une réelle nécessité ! Quant à l'emprunt d'équilibre (2 220 767.06 €), il aurait été effectivement indispensable de le contracter si toutes les opérations avaient été réalisées en 2016 mais tel n'est pas le cas puisque certaines s'étaleront sur plusieurs années comme annoncé dans mon édit de juin 2016. Aucun emprunt n'a été contracté en 2015 ni en 2016 !

Je concède uniquement l'abondance des crottes de chiens un peu partout sur la commune, preuves de l'incivilité d'une minorité incorrigible !

Pour le reste, je laisse le soin à la population de mesurer la réalité des écrits de cette liste d'opposition.

Votre Maire

Joël MONVOISIN



Attention !! Cette liste n'est pas exhaustive.
Retrouvez le programme complet sur : www.angles.fr

Marchés Tous les mercredis matins - Place du Champ de Foire.

Du mercredi 1^{er} février au 9 avril

Exposition-vente de tableaux par « Peindre à Angles » au profit de l'Octroi. Salle du Champ de Foire.

Dimanche 5 février

Jeux de société pour tous !

■ De 14h30 à 18h30 - Après-midi animé par les Tables d'Olonne et organisé par la municipalité. Salle polyvalente. Espace de la Détente. Gratuit.

Samedi 11 février

Concours de belote organisé par l'OGEC

■ 14h - Ecole Sainte Thérèse - Salle polyvalente. Espace de la Détente.

Vendredi 17 février

Projection tout public « Schtroumpfs 2 »

■ 20h00 - organisée par la municipalité - Théâtre municipal - 3€.

Samedi 4 mars

Bal Country et Line sur CD

■ Dès 19h - Pâtisseries et boissons sur place. 6€. Salle polyvalente. Espace de la Détente.

Samedi 18 mars

Festival Chant'Appart

■ 20h30 - Soirée spectacle avec 2 concerts : Barbara Weldens (1^{ère} partie) et le Syndrome du Chat (2^{ème} partie). Théâtre Municipal. Tarifs (buffet compris) : 17€; réduit : 9€; bénéficiaires RSA : 5€; gratuit pour les moins de 12 ans. Sur réservation.

Dimanche 19 mars

Loto organisé par l'APEL

■ De 14h à 18h - Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

Jeudi 23 mars

Don du sang

■ De 15h30 à 19h - Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

Dimanche 9 avril

Fête des Jardins en partenariat avec Trivalis organisée par la municipalité et Trivalis.

■ De 9h30 à 17h30 - Place du Champ de Foire.

Vendredi 14 avril

Projection tout public organisée par la municipalité.

■ 20h00 - Film sélectionné par le conseil municipal des enfants. Théâtre municipal.

Samedi 29 avril

Théâtre ou récit de voyage

■ 20h00 - Programmation en cours. Théâtre municipal.

Dimanche 30 avril

Bal Country et Line sur CD

■ 14h à 19h - Pâtisseries et boissons sur place. 6€. Salle polyvalente. Espace de la Détente.

Du 12 au 14 mai

Exposition-vente de travaux manuels

organisée par « Au Plaisir de Créer ». Salle du Champ de Foire.

Samedi 13 mai

Concert, spectacle.

■ 20h00 - Programmation en cours. Théâtre municipal.

Dimanche 14 mai

Brocante organisée par le Syndicat de la Chasse

■ De 8h à 18h - Clos de la Chenillée.

Du 16 au 22 mai

Exposition-vente de tableaux

organisée par « Peindre à Angles ». Salle du Champ de Foire.

Jeudi 18 mai

Don du sang

■ De 15h30 à 19h - Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

Samedi 20 mai

Matinée citoyenne organisée par la municipalité.

Dimanche 21 mai

Concert de la Chanterelle

■ 15h - Église d'Angles.

Jeudi 25 mai

Brocante organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

■ De 8h à 18h - Clos de la Chenillée.

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin

Gala de danse organisé par l'Ecole de Danse Angloise.

■ Vendredi 2 juin et samedi 3 juin à 20h30 et dimanche 4 juin à 14h30 Théâtre municipal.

Dimanche 4 juin

Brocante organisée par le Cyclo Club Anglois.

■ De 8h à 18h - Clos de la Chenillée.

Vendredi 9 juin

Spectacle de la « Gym'O'minots ».

Salle polyvalente. Espace de la Détente.

Samedi 10 juin

Fête du sport.

■ De 13h30 à 16h30 - Espace de la Dugeonnière. Inscriptions sur place.

Dimanche 11 juin

Brocante organisée par Angles New Dancers.

■ De 8h à 18h - Clos de la Chenillée.

CONTACTS

Mairie d'Angles

5 bis rue de la Garde 85750 Angles - Tél : 02 51 97 52 24

Fax : 02 51 97 50 73 - Mail : mairie@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

50 bis route de la Tranche sur Mer 85750 Angles - Tél : 02 51 97 57 87

Horaires d'ouverture :

- De Septembre à Juin : lundi de 10h à 11h30, mercredi de 14h à 18h et samedi de 15h à 17h.
Fermée les jours fériés.

- Juillet et Août : mardi et vendredi de 9h30 à 12h.

Office du Tourisme d'Angles

Service Municipal Animations et Communication

Place du Champ de Foire 85750 Angles

Tél : 02 51 97 56 39 - Fax : 02 51 97 56 40 - tourisme@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Octobre à Mars : du lundi au samedi de 10h à 12h30.

Fermé les Dimanches et jours fériés.

- Avril, Mai, Juin, Septembre : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h30 (du 15 juin au 15 septembre).

- Juillet et Août : lundi au samedi : 9h30 à 13h et 14h à 18h30.

Dimanche et jours fériés : 9h30 à 13h.



Conseils municipaux :

retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux d'Angles sur le site : www.angles.fr